

SIVOS SAULON LA CHAPELLE/BARGES

École élémentaire 1 grande rue 21910 SAULON LA CHAPELLE 03 80 79 13 04	École élémentaire 5 grande rue 21910 BARGES 03 80 79 28 90	École maternelle Avenue de la Gare 21910 SAULON LA CHAPELLE 03 80 39 86 21
---	---	---

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLES VENDREDI 13 JUIN 2025

ENSEIGNANTS	SIVOS	PARENTS D'ÉLÈVES
M. AULAS M. AZZARA Mme BORNE Mme FLEURANT Mme GOMIOT Mme PINGUET Mme MONIER M. VALAIS Mme VALAIS	<u>Président :</u> M. DALLER (Maire de Barges) <u>Vice-président :</u> M. BORTOT (Maire de Saulon-la-Chapelle) <u>Suppléants :</u> Mme PEDRON (adjointe à la mairie de Saulon-la-Chapelle) M. LORiot (adjoint à la mairie de Barges)	<u>ÉLÉMENTAIRE</u> titulaires Mme CHARRON Mme JORDAN Mme PARIGOT Mme PENARD Mme ROMIEU suppléants M. BIBOS M. VIGNAUD <u>MATERNELLE</u> titulaires MME DARDENNE MME ZIMA suppléants Mme COLLIN Mme PORCHEROT
Mme MEUNIER, IEN Mme PONTHEUX, CPC		

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme GOMIOT

Absents excusés : Mme Meunier IEN,

Mme Pedron, adjointe à la Mairie de Saulon , M. Bibos et M. Vignaud, représentants de parents d'élèves de Barges, Mmes Zima et Contassot représentates des parents d'élèves pour la maternelle.

Ajouts à l'ordre du jour :

- RASED

- Association de parents d'élèves

1/ ÉVALUATION DES ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

Mme Ponthieux, conseillère pédagogique de la circonscription de Dijon sud, a présenté le dispositif d'évaluation d'école qui va concerner les écoles maternelle et élémentaire.

Enjeux et finalités de ce dispositif :

- Faire travailler la communauté éducative pour le bien-être des élèves et des personnes travaillant dans l'école.
- Impliquer l'ensemble des acteurs de l'école.

L'évaluation se décompose en plusieurs temps et ouvre sur une perspective : une auto-évaluation menée par l'école elle-même sous la responsabilité du directeur, une évaluation externe menée par une équipe d'évaluateurs in situ pendant deux à trois jours, une restitution orale et écrite, un accompagnement suite à

l'évaluation dans le cadre du projet d'école.

Une question est posée par un parent d'élève pour savoir si dans l'auto-évaluation, la parole sera donnée aux parents. Madame Ponthieux répond que tous les parents pourront participer à cette auto-évaluation par l'intermédiaire d'une enquête en ligne.

Quatre domaines clefs sont pris en compte dans l'évaluation :

- les apprentissages des élèves et leurs parcours,
- leur bien-être et le climat scolaire,
- les acteurs et le fonctionnement de l'école,
- l'école dans son environnement institutionnel et partenarial.

L'évaluation n'est pas un contrôle ou une évaluation du rôle d'un acteur.

C'est l'évaluation collective de l'action pédagogique, des quatre grands domaines d'activité de l'école.

Les évaluateurs sont dans une posture d'échange. Cela part d'une démarche participative. C'est un éclairage par un regard externe pour renouveler, approfondir le projet d'école.

La restitution sera un moment à part des conseils d'école.

Contrairement au secondaire, ce temps de restitution se déroulera en dehors du temps scolaire donc les enfants auront classe normalement.

Un rapport d'évaluation sera rédigé et envoyé à l'école, au DSDEN, à l'IEN de circonscription et à la collectivité de rattachement avec la trace du débat contradictoire mené lors de la restitution orale.

L'évaluation sera renouvelée tous les 5 ans.

La suite donnée à l'évaluation variera selon différentes modalités : réactualisation ou approfondissement du projet d'école ; mise en place d'accompagnements et de formations des enseignants.

Les mairies n'ont toujours pas été informées officiellement de cette évaluation.

2 / INSCRIPTIONS, EFFECTIFS ET RÉPARTITIONS POUR LA RENTRÉE 2025

Suite aux inscriptions, les effectifs prévus à ce jour sont les suivants :

ÉCOLE MATERNELLE				
Section	PS	MS	GS	TOTAL
Effectifs	12	17	20	49

Les enfants seront répartis sur 2 classes.

Classe 1 : PS/MS avec Mme Monier.

Classe 2 : MS/GS avec Mme Borne.

Environ 24/25 élèves de prévus par classe si il n'y a pas d'autres inscriptions d'ici Septembre.

Mme Monier précise bien que les répartitions pédagogiques sont des décisions qui appartiennent à l'équipe enseignante. Les listes des enfants par classe seront affichées le jour de la rentrée, comme habituellement. Nous vous signalons que suite à ces répartitions, aucune discussion, remarque, n'aura lieu à la rentrée.

Les nouveaux inscrits ont tous eu un rendez-vous d'admission à la maternelle au cours duquel ils ont pu visiter l'école, avoir les informations pratiques concernant la rentrée et la liste des fournitures.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE					
CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
18	20	23	25	19	105

Les élèves sont répartis sur 5 classes :

Sur Saulon-la-Chapelle : les CP avec Mme Gomiot, les CE1 avec M. Azzara ,et les CE2 avec Mme Valais.

Sur Barges : les CM1 avec Mme Pinguet et les CM2 avec M. Aulas.

L'effectif des CM1 étant important, les élèves de CM1 occuperont la grande classe située derrière la Mairie et les CM2 seront installés dans la classe du bâtiment de la Mairie.

Une visite de l'école de Saulon-la-Chapelle est prévue le mardi 1^{er} juillet pour les futurs CP par groupes de 6 familles de 16h30 à 18h environ.

À l'école de Barges, Mme Pinguet accueillera également les futurs CM1 avec leurs parents le 1^{er} juillet entre 16h30 et 18h.

Pour information :

Que ce soit pour une première demande ou un renouvellement, les familles, qui souhaitent que leur(s) enfant(s) emprunte(nt) les transports scolaires, doivent procéder à leur(s) inscription(s) sur le site : <https://www.bourgognefranchecomte.fr/transports-scolaires-en-cote-dor>.

Afin de faciliter l'accès aux transports scolaires dès la rentrée de septembre, il est conseillé de s'inscrire avant le 11 juillet. Au-delà de cette date, les inscriptions restent néanmoins possibles.

M. Lorient évoque un questionnement de M. Hammann du Conseil régional :

Avec la baisse des effectifs en maternelle et en élémentaire, le conseil régional envisage de changer l'organisation pour le transport scolaire à la rentrée 2025 : il n'y aurait qu'un bus avec, sûrement, un changement d'horaire de quelques minutes.

Si tel est le cas, les familles en seront informées avant le 4 juillet.

3 / ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Pour rappel, le vote pour l'élection des représentants des parents d'élèves a lieu soit à l'urne, soit par correspondance, soit par voie électronique, sur décision du directeur d'école, après consultation du conseil d'école.

Il est laissé toute liberté au conseil d'école de choisir la modalité de vote la plus appropriée à la situation locale.

Au Conseil d'école du 8 novembre 2024, les Mairies n'étaient pas favorables au vote par voie électronique pour les élections d'octobre 2024 car cela représente un coût élevé pour les communes. Les parents d'élèves élus n'y étaient pas favorables.

Pour la rentrée 2025, il appartient toujours aux écoles de recourir aux services d'un prestataire de leur choix fournissant une solution technique de vote électronique par internet avec un cahier des charges précis à respecter.

Le coût reste élevé entre 600 et 900 € par école (en fonction du nombre d'électeurs).

Avis pour les élections d'octobre 2025 :

Le SIVOS : NON pour le vote électronique

Les parents d'élèves : NON pour le vote électronique

Après avis du conseil d'école, la modalité de vote retenue pour l'année prochaine est le vote par correspondance.

4 / COMPOSITION DU BUREAU ÉLECTORAL

Afin de préparer les élections des représentants de parents d'élèves pour l'année scolaire 2025/2026, il faut nommer des parents d'élèves pour composer le bureau électoral (pour préparer le matériel de vote, participer au dépouillement).

Sont nommés : pour la maternelle : Mmes Zima et Collin

pour l'élémentaire : Mme Charron, Mme Jordan, Mme Parigot, Mme Penard, Mme Romieu.

5 / SORTIES ÉDUCATIVES, PROJETS DES CLASSES DE L'ANNÉE 2024/2025

Maternelle :

- Les enfants ont assisté au spectacle « Le trésor de Calico Jack » de Zingarelli le vendredi 11 Avril 2025.
- Le médecin de l'Éducation Nationale est venue passer les bilans des GS le 4 Avril 2025.
- Le médecin et l'infirmière de la PMI sont venues faire les bilans des PS fin mai début juin.
- Les élèves de CM2 de Mme Pinguet sont venus le vendredi 13 Juin 2025 à l'école maternelle présenter leur pièce de théâtre « Pierre et le loup » aux élèves de l'école maternelle.
- Pour clôturer une année d'échanges, les élèves de GS de Mme Borne et de CP de Mme Gomiot se rencontreront d'ici la fin de l'année dans le cadre de la liaison GS/CP.
- Enfin, les enfants assisteront à un dernier spectacle de Zingarelli le vendredi 27 Juin 2025 « Cache-cache » à la ferme.

Élémentaire :

● **Sortie sur Dijon des élèves de cycle 3**

Le 7 avril, au jardin de l'Arquebuse, pour un travail sur le système solaire : séance au planétarium et un atelier sur les planètes. Les enseignants expliquent que la sortie s'est bien passée et que le train a facilité l'organisation avec un tarif plus avantageux que le bus.

● **SRAV**

Les ateliers dans la cour ont pu se dérouler normalement avant les vacances d'avril. Les enseignants remercient tous les parents et grands-parents qui se sont venus encadrer les ateliers.

Les sorties vélo ont eu lieu courant mai.

La classe de CP est sortie le 15 mai ; les enfants ont emprunté les chemins de champs autour de Saulon pour aller à la forêt de Saulon, sur une distance de 10 km. La sortie a été suivie d'un pique-nique dans le jardin de l'école.

Pour les sorties des CE2 et des CE1, respectivement les 16 et 19 mai, les enfants ont emprunté la "véloroute", le long du canal de Bourgogne, de Bretenière jusqu'au Parc de la Colombière, soit une distance de 22 km aller-retour. Ils ont réalisé un parcours d'orientation dans le parc. Les CE1 ont également travaillé sur les animaux et les CE2 ont participé à des ateliers portant sur les végétaux.

Ce cycle SRAV a un bilan positif : plusieurs enfants ont gagné en habileté lors des ateliers.

Le travail a également porté sur la sécurité et savoir rouler en groupe.

Ce dispositif sera normalement reconduit l'année prochaine.

● **Sortie forêt pour le cycle 2**

La sortie a été perturbée par la pluie. Les 3 classes ont dû se rendre le matin dans la forêt alors qu'initialement, les CP devaient venir l'après-midi. Ils ont rencontré et échangé avec Mme Mesnier et M. Barbot, techniciens de l'ONF.

Les enfants ont découvert les différentes essences d'arbres et les végétaux présents dans la forêt de Saulon, appris à les reconnaître. Les techniciens de l'ONF ont également expliqué leur travail de préservation et de gestion de la forêt.

- **Présentation de saynètes par les CM2**

Les élèves de CM2 qui ne sont pas allés à la piscine cette année (ces 15 élèves avaient validé l'ASNS l'an dernier) ont travaillé avec Mme Pinguet sur l'œuvre de Marcel Aymé, les contes du chat perché. Ils se sont rendus à l'école maternelle le 13 juin et vont aller à l'école de Saulon-la-Rue le 19 juin afin de présenter le conte du loup.

- **Permis piéton pour les élèves de CE2**

L'adjudant Le Goff viendra le vendredi 20 juin matin pour le passage des permis piéton. Chaque élève recevra un diplôme.

- **Intervention de la chef de chœur de Saulon**

Mireille de la chorale de Saulon va venir le 23 juin après-midi dans les 5 classes présenter le projet de chorale pour enfants à la rentrée 2025.

- **Les journées d'athlétisme du 6 et 13 juin** (lancers, courses) avec les élèves de Saulon-la-rue.

Le 6 juin pour les CE2, CM1 et CM2 et le 13 juin pour les CP et les CE1.

Les enseignants remercient le club de foot pour les avoir autorisés à utiliser le stade.

- **Tournoi de handball pour les élèves de cycle 2**

Tournoi organisé par le club de handball pays naiton.

Le jeudi 26 juin, à la salle omnisport de Nuits-St-Georges, rencontre du CP au CE2 avec les classes des écoles de Gilly et Marie Maignot de Nuits-St-Georges.

- **Liaison GS-CP**

Dans le prolongement de la correspondance entre les GS et les CP, les enfants ont appris une chanson en commun (Samba Le Le) et les CP vont aller rencontrer les GS le 1^{er} juillet à la Maternelle.

- **Pour les futurs 6èmes**

Remise de diplômes aux CM2 le 1^{er} juillet, à 15h, à la zone de loisirs de Barges.

Un goûter et un cadeau (une gourde) pour chaque enfant seront offerts par les Municipalités.

L'éducation nationale offre un livre aux CM2 pour les vacances « L'Odyssée d'Homère » adaptée par Murielle Sazc et illustrée par Catel.

Spectacles de fin d'année :

Pour la maternelle : Le spectacle aura lieu vendredi 27 juin 2025 à 18h à l'école maternelle. Les élèves des deux classes présenteront un spectacle de danses et de chants. Suivra un petit moment de convivialité avec les familles où il sera possible de retirer les lots de tombola organisée par la coopérative scolaire.

Nous remercions la mairie pour leur aide technique et humaine, l'organisation du parking, l'aide au filtrage à l'entrée, et les parents d'élèves pour leur participation au don des lots de tombola, et à toute l'aide apportée pour la mise en place du spectacle, et le bon fonctionnement de la soirée. Mention spéciale à l'APE pour tous les lots fournis pour la tombola.

Demande au service communal : balayer le préau pour la fête le vendredi 27 Juin à midi.

Pour l'élémentaire : le spectacle et la kermesse se dérouleront le samedi 21 juin 2025 ;

Nous remercions la municipalité pour le prêt du matériel (chapiteaux, tables, bancs ...) et de la salle des fêtes.

Comme l'an passé, afin de respecter le plan Vigipirate « Urgence attentat », le spectacle aura lieu à la salle des fêtes à partir de 14h30.

La kermesse commencera à 16h et se déroulera dans le jardin et la cour de l'école.

Les entrées pour le spectacle et pour la kermesse se feront uniquement sur présentation d'un coupon d'invitation nominatif. Il n'y aura pas d'entrée possible sans coupon.

Un grand merci à l'APE du RPI qui organise la tombola et la kermesse.

6/ NOUVEAUX PROGRAMMES A LA RENTRÉE 2025/2026

À la maternelle :

Contrairement à l'élémentaire, nous n'avons pas encore eu notre journée de formation, qui est en effet prévue le mercredi 18 Juin afin d'élaborer les progressions et programmations en Français et Mathématiques pour la prochaine rentrée.

Néanmoins, dans les grandes lignes, la priorité est donnée

À la partie langage : Ce programme répond au premier objectif de l'école maternelle, qui porte sur la compréhension et l'usage du langage et de la langue française. Au fil des trois années du cycle 1, chaque élève doit acquérir les compétences fondamentales par :

- l'acquisition du langage oral pour s'exprimer, comprendre et construire sa pensée par l'enrichissement du vocabulaire et le développement des compétences syntaxiques ;
- le passage progressif de l'oral à l'écrit, pour préparer l'apprentissage de la lecture et de l'écriture qui est conduit au cours préparatoire

La progression conseillée pour les différents niveaux est davantage guidée.

À la partie mathématique : Le programme est structuré en cinq thématiques : « Découvrir les nombres », organisée en deux sous-parties relatives à la fonction cardinale et à la fonction ordinale du nombre, « Utiliser les nombres pour résoudre des problèmes », « Explorer les solides et les formes planes », « Explorer les grandeurs » et « Se familiariser avec les motifs organisés ».

Les contenus du programme sont organisés en deux colonnes : dans celle de gauche sont renseignés les objectifs d'apprentissage ; dans celle de droite sont décrites de façon précise et détaillée les procédures que les élèves doivent acquérir pour atteindre ces objectifs. Ce choix du détail et de la précision est une aide à l'élaboration de la programmation des enseignements.

La progressivité du programme est organisée selon l'âge des enfants (avant quatre ans, à partir de quatre ans et à partir de cinq ans).

Pour le reste des domaines d'apprentissage, les programmes restent inchangés.

En élémentaire :

Nous avons eu une journée de formation le mercredi 11 juin afin d'élaborer les progressions et les programmations en Français et en Mathématiques.

Pour le cycle 2

-Français : nouveaux programmes pour les classes de CP, CE1 et CE2

Points à retenir :

La priorité est donnée à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture qui est l'enjeu du cycle 2, les nouveaux programmes insistent sur **l'importance de l'enseignement du vocabulaire**.

Un tableau de fréquence des temps d'apprentissage au sein des dix heures hebdomadaires dévolues à l'enseignement du français indique les activités à conduire tous les jours, toutes les semaines, dans l'année et le temps à consacrer (trois heures) à l'enseignement de la langue.

- Mathématiques : nouveaux programmes pour les classes de CP, CE1 et CE2

Au CP, la progression conseillée sur la numération est davantage guidée.

Au CE1, les nouveaux programmes introduisent des nouvelles notions comme les fractions, les suites logiques, les angles droits et l'écriture décimale (introduite avec la monnaie).

Dans la continuité des compétences acquises en CE1, des notions mathématiques plus avancées sont abordées en CE2. Notamment en mathématiques : les additions posées de nombres décimaux, la manipulation de fractions. En géométrie, les périmètres sont au programme.

-Enseignement moral et civique

- **Nouveau programme pour la classe de CE1** : insiste sur le respect des autres.

- Programmes inchangés pour la classe de CP (2024) et pour la classe de CE2.

-Éducation à la vie affective et relationnelle : nouveaux programmes pour les classes de CP, CE1 et CE2 . Les questions liées à la sexualité ne sont pas abordées.

Objectifs du programme :

- Apprendre à se connaître et à connaître son corps
- Améliorer le bien-être, encourager les élèves à s'exprimer
- Respecter les autres et vivre ensemble grâce au respect et à l'empathie
- Prévenir les violences sexistes et sexuelles

-Langues vivantes ; enseignements artistiques ; arts plastiques ; éducation musicale ; éducation physique et sportive ; questionner le monde : **programmes inchangés**

Pour le cycle 3

-Français et Mathématiques : nouveau programme pour la classe de CM1.

Introduction comme nouvelle notion : les probabilités.

Ajout de points de vigilance et des tableaux de fréquence d'apprentissage comme au cycle 2.

-Enseignement moral et civique

- **Nouveau programme pour la classe de CM2**
- Programme inchangé pour la classe de CM1 (2024)

-Éducation à la vie affective et relationnelle : nouveaux programmes pour les classes de CM1 et CM2

-Langues vivantes étrangères, arts plastique ; éducation musicale ; histoire des arts ; EPS : **programmes inchangés**

7/ PISCINE / GYMNASSE pour l'année scolaire 2025/2026

PISCINE :

L'école a demandé un créneau à la piscine olympique de Dijon et un créneau à la piscine de Chenôve pour les classes de CM1-CM2 et de CP. Les horaires des séances de la piscine olympique de Dijon permettraient un temps d'attente moins long avant la séance au bord du bassin et plus de temps pour se changer et revenir à l'école. De nombreuses écoles souhaitent un créneau à la POGD d'où notre demande à la piscine de Chenôve.

Seuls les CM2 n'ayant pas validé l'ASNS (attestation du savoir nager en sécurité) cette année se rendront à la piscine, soit 5 élèves. En effet, 14 CM1 sur 19 ont validé l'ASNS cette année.

Pour la piscine de Chenôve :

Il est prévu 8 séances de 40 minutes une fois par semaine,

Pour la POGD :

Il est prévu 12 séances de 45 minutes une fois par semaine,

M. Aulas et Mme Gomiot accompagneront les élèves soit 18 CP, 25 CM1 et 5 CM2 (48 élèves) à la piscine et Mme Pinguet fera classe aux CM2 ayant déjà validé l'ASNS (14 élèves).

Les enseignants remercient les communes pour ce financement des séances de piscine et de transport chaque année. (Coût par séance : 125 € pour la piscine, 128 € pour le transport).

M. Daller précise que c'est le SIVOS à présent qui gère les frais relatifs aux séances de piscine.

GYMNASE : demande de réservation pour le vendredi pour le RPI. Les 2 classes de Barges viennent le vendredi après-midi sur les périodes 3 et 4 (de janvier à mi-avril).

8/ RASED

Intervention de Mélanie Fleurant, maîtresse E.

Cette année, le Rased a suivi 15 élèves de cycle 2 par la maitresse E et 13 élèves par la psychologue scolaire. Mmes Baudement, psychologue scolaire et Fleurant remercient les mairies pour la participation de 20 euros par enfant pris en charge et par an.

Cette participation aux frais est versée au SIVOS de Noiron-sous-Gevrey.

9/ HYGIÈNE, SÉCURITÉ, TRAVAUX, ÉQUIPEMENTS

Maternelle :

Remerciement pour les travaux et achats passés :

- Cet été, la suite des peintures perdure avec le couloir de l'école.

→ Une liste de petits travaux à faire pendant les vacances sera donnée à la mairie.

Élémentaire :

Saulon :

- Une liste de petits travaux à faire pendant les vacances sera donnée à la mairie.

Il faut prévoir :

- _ de nettoyer les classes en sortant une grande partie du mobilier.
- _ dépoussiérer les vidéoprojecteurs.
- _ d'installer 2 casiers sur des tables d'élèves dans la classe des CP.
- _ réparer une barrière de protection sous le préau.

Pour les achats :

- _ l'achat de chaises réglables pour la classe de CE2.

Mme Valais demande à nouveau s'il est possible d'envisager un photocopieur couleur pour le cycle 2.

Barges :

Aucune demande n'est faite pour cette fin d'année. M.Loriot précise que le photocopieur couleur va être changé et M. Aulas le remercie.

10/ ÉTAT DES COOPÉRATIVES SCOLAIRES

À ce jour, le solde des comptes des coopératives scolaires s'élève à :

Saulon-la-Chapelle : 2237,74euros

Barges : 1013,92 euros

Maternelle : 4168 euros

Les enseignants remercient les mairies pour les subventions versées.

11/ LISTE DE MATÉRIEL

Les listes de matériel pour la prochaine rentrée seront distribuées en fin d'année scolaire et **visibles sur la page d'accueil du Blog « RPI Saulon Barges ».**

Ces listes sont établies conformément à la liste type publiée par le ministère de l'éducation nationale.

Mme Penard demande si EduCartable peut être généralisé. Pour l'instant, cette application n'est utilisée que par la classe de Mme Valais. Les représentants de parents d'élèves soumettent l'idée que cela soit généralisé aux cinq classes.

12/ ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES

Intervention de Mme Parigot représentante de l'APE au Conseil d'école.

Plusieurs opérations ont été menées en plus de l'organisation de la kermesse.

L'association remercie l'es parents s'investissant, les enseignants et les mairies qui permettent d'organiser la kermesse.

L'APE a participé à l'achat de paniers de basket pour l'école élémentaire de Saulon, des livres pour l'école de Barges et de lots pour la tombola de l'école maternelle.

Le solde créditeur est de plus de 6 000 euros . L'association précise qu'elle est à l'écoute pour contribuer à des projets ou à l'achat de matériel.

Mmes Valais et Monier remercient les mairies et parents d'élèves pour leur aide tout au long de l'année.

En aparté, M.Bortot fait part de la possibilité de l'intervention d'un club d'échec à raison de 7 séances pour l'année scolaire prochaine auprès des élèves des classes du CE1 au CM2.

Vendredi matin 26 septembre, suite à une animation sur l'astronomie organisée par la commune de Saulon, une animation sera possible pour les élèves de Maternelle et d'élémentaire.

La séance est levée à 19h20

La Présidente du Conseil d'École
Mme MONIER

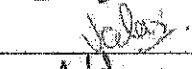
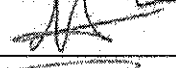
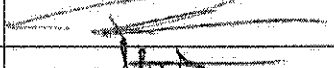
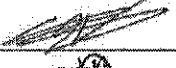
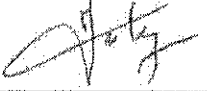
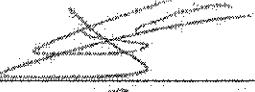
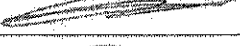
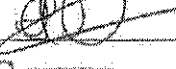


La Secrétaire de séance
Mme GOMIOT



RPI SAULON LA CHAPELLE/BARGES
CONSEIL D'ECOLES DU 13 JUIN 2025

LISTE DE PRESENCE

NOM	FONCTION	EMARGEMENT
Camille MONIER	Directrice maternelle	
Céline VALAIS	Directrice élémentaire	
Samuel AULAS	Enseignant	
Alexandre AZZARA	Enseignant	
Alexandra BORNE	Enseignante	
Mélanie FLEURANT	Enseignante Rased	
Vinciane GOMIOT	Enseignante	
Anne-Marie PINGUET	Enseignante	
Jocelyn VALAIS	Enseignant	excusé
Fabienne MEUNIER	I.E.N.	excusée
Jocelyne PONTHEUX	Conseillère pédagogique	
André DALLER	Maire de Barges Président du SIVOS	
Pascal BORTOT	Maire de Saulon Vice-président du SIVOS	
Nathalie PEDRON	Adjointe Saulon Suppléante au SIVOS	
Jérôme LORIOT	Adjoint Barges Suppléant au SIVOS	
Mme DARDENNE	Parent d'élève maternelle titulaire	
Mme ZIMA	Parent d'élève maternelle titulaire	excusée
Mme COLLIN	Parent d'élève maternelle suppléante	
Mme PORCHEROT	Parent d'élève maternelle suppléante	excusée
Mme CHARRON	Parent d'élève élémentaire titulaire	
Mme JORDAN	Parent d'élève élémentaire titulaire	
Mme PENARD	Parent d'élève élémentaire titulaire	
Mme PARIGOT	Parent d'élève élémentaire titulaire	
Mme ROMIEU	Parent d'élève élémentaire titulaire	
M. BIBOS	Parent d'élève élémentaire suppléant	excusé
M. VIGNAUD	Parent d'élève élémentaire suppléant	excusé